



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Division des Etablissements  
d'Enseignement Privés  
DEEP 1**

**Opérations collectives**

Affaire suivie par  
Benjamin LELEU  
Téléphone  
01 57 02 63 22  
Mél  
benjamin.leleu@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Le recteur de l'académie de Créteil

**-Vu** le code de l'éducation ;

**-Vu** le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

**-Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;

**-Vu** l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;

**-Vu** l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;

**-Vu** les propositions du jury académique du 3 juillet 2020,

## Arrête

### Article 1 :

Après délibération du jury académique, accèdent à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive, les maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont les noms figurent en annexe.

### Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

### Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 15 juillet 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

  
Daniel AUVERLOT

## ANNEXE

### Jury académique des professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires - session de juillet 2020

**Maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés sous contrat accédant à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé**

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Nom de famille	Secteur	Année du concours
MONSIEUR	HAMID	BENAHMED-NOURINE	BENAHMED-NOURINE	PRIVÉ	2019
MONSIEUR	BAPTISTE	DUCLOS	DUCLOS	PRIVÉ	2019
MONSIEUR	MAXIME	GARCIA	GARCIA	PRIVÉ	2019
MONSIEUR	JULIEN	MAAZA	MAAZA	PRIVE	2018